

PACTE MONDIAL COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2009

Cegelec Nord & Est renouvelle avec conviction son adhésion au Pacte Mondial et réaffirme son engagement à adopter, soutenir et appliquer les principes de responsabilité sociale et environnementale.

Cegelec Nord & Est, concepteur et installateur de systèmes, est un acteur important du développement durable. L'entreprise fait valoir ses multiples compétences techniques pour améliorer les performances et réduire l'influence sur l'environnement des installations de ses clients.

Enfin Cegelec Nord & Est continuera d'informer ses partenaires : clients, prestataires et fournisseurs de sa démarche en les invitant à rejoindre ce mouvement qui donne sens à l'action des acteurs économiques.

En tant que Président-Directeur Général, j'ai à cœur de faire vivre cette démarche Pacte Mondial au quotidien et cette Communication sur le Progrès en est une illustration. Je suis donc fier que Cegelec Nord & Est puisse participer pleinement par la qualité et le professionnalisme de ses équipes à ce projet ambitieux lancé par l'ONU.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Dch", written over a long horizontal line that extends across the width of the signature area.

Thierry DEHAYE
Président-Directeur Général

PACTE MONDIAL

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2009

Droits de l'Homme

- Principe 1 :** les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence.
- Principe 2 :** ...et à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Cegelec Nord & Est s'interdit le travail des enfants, le travail forcé ou obligatoire, de manière directe ou par l'intermédiaire de sous-traitants dans le cadre de leurs interventions dans les installations.

La charte éthique qu'applique Cegelec Nord & Est rappelle dans son **article 1** que toutes les activités de l'entreprise doivent être exercées dans le cadre de l'application stricte des dispositions légales et réglementaires et doivent également respecter les principes élémentaires d'éthique.

Quatre Agences de Cegelec Nord & Est sont certifiées « MASE / UIC », référentiel HSE qui prend en compte entre autres, la prévention, ... et l'intégrité physique des salariés de l'entreprise, des intérimaires et des sous-traitants. (Ces 4 agences sont : Haute Normandie, Nord Picardie Industrie, Franche Comté Alsace sud et Lorraine Alsace Nord.)

Depuis plusieurs années, des sociétés collectent les déchets de cartouches d'impression dans nos agences et centres de travaux. Progressivement depuis 2008, nous nous adressons à des associations pour la collecte de ces déchets ; ces associations reversent les bénéfices réalisés à des œuvres caritatives.

Année	Type de déchets	Quantité	Poids
2007	Cartouches d'impression laser et jet d'encre, bidons toner photocopieur et ruban	1350 cartouches	735 kg
2008	Cartouches d'impression laser et jet d'encre, bidons toner photocopieur	980 cartouches	600 kg
2009	Cartouches d'impression laser et jet d'encre, bidons toner photocopieur	800 cartouches	510 kg

PACTE MONDIAL

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2009

Normes du travail

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Cegelec Nord & Est assure à ses représentants syndicaux l'ensemble des droits prévus par la législation française et s'attache à faire vivre la négociation collective dans l'entreprise.

L'entreprise met à disposition en agence des locaux et des moyens à l'association AREC (*Anciens Retraités Cegelec*) des anciens salariés de la société.

Principe 6 : ...l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession;

La charte éthique qu'applique Cegelec Nord & Est rappelle dans son **article 2 : « Recrutement et confidentialité des données »**

Qu'en matière de recrutement et d'offres d'emploi, l'entreprise n'exercera aucune discrimination fondée sur la race, le sexe, la religion, la nationalité, l'infirmité et l'orientation sexuelle.

De plus, le règlement intérieur de Cegelec Nord & Est rappelle dans son **article 14 : « sanction du Harcèlement » les dispositions pour prévenir et sanctionner le Harcèlement moral** (§ 14.1 et le Harcèlement sexuel §14.2).

Pour l'égalité des chances, les programmes de formation de Cegelec Nord & Est sont destinés à l'ensemble de ses salariés. De plus, Cegelec Group Université délivre des formations en management, projet et service supports à tous niveaux de la hiérarchie.

Détail des heures de formation par catégorie socio-professionnelle :

Année	catégorie	Effectif	Heure de formation
2008	Cadre	291	4 742 heures
	ETAM *	764	11 191 heures
	Ouvrier	948	12 891 heures
2009	Cadre	275	3 470 heures
	ETAM *	764	7 252 heures
	Ouvrier	969	12 663 heures

*ETAM (**E**mpléy – **T**echnicien – **A**gent de **M**aîtrise)

PACTE MONDIAL COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2009

Environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Cegelec Nord & Est s'efforce d'appliquer le principe de précaution lorsque ses impacts sont susceptibles d'avoir des conséquences potentiellement néfastes pour la santé et l'environnement.

Des réunions de sensibilisations accompagnées de consignes (procédures) sont organisées afin que le personnel intervenant maîtrise parfaitement les risques de façon à conseiller les clients et de mettre en oeuvre les procédés nécessaires à la prévention et à l'élimination de ces risques. (quelques exemples : amiante , légionellose, grippe aviaire, ...).

L'accueil, systématique sur site avant travaux, donne l'occasion aux responsables de rappeler certaines de ces consignes et de remettre au personnel le fascicule HSE (**H**ygène-**S**écurité-**E**nvironnement) de l'entreprise.

Principe 8 : ... à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

L'adhésion en 2006 de Cegelec Nord & Est au développement durable du Pacte Mondial s'est concrétisée par la volonté de mettre en oeuvre une politique environnementale applicable à l'ensemble de ses activités pour l'ensemble des prestations réalisées sous sa responsabilité.

Toutes les plates-formes logistiques de Cegelec Nord & Est sont agréées par Recylum en tant que centre de collecte pour les déchets de lampes et de tubes fluorescents de nos activités.

Type de déchets (collecte pour Recylum)	Quantité : 2008	Quantité : 2009
Tubes fluorescents	3738 kg	3 200 kg
Ampoules	626 kg	820 kg

En 2009, Cegelec Nord & Est a offert huit vélos à assistance électrique à Mob Emploi de Thionville, association de location de vélos à moindre coût qui emploie des personnes handicapées ou en grande difficulté.

Par ce geste de soutien Cegelec Nord & Est confirme son engagement en tant qu'entreprise citoyenne et marque son implication en matière de développement durable en permettant aux Thionvillois d'utiliser un moyen de transport à énergie propre.

PACTE MONDIAL COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2009

Environnement (suite)

Principe 9 : ... à favoriser la mise au point et la diffusion de technologie respectueuse de l'environnement

1/ Efficacité Energétique :

Cegelec Nord & Est a obtenu le label Efficacité énergétique du SERCE (syndicat des entreprises de génie électrique) pour l'ensemble de ses agences. En Agence les axes de travail sont :

- Proposer aux clients un service d'optimisation des consommations de leurs installations et les conseiller lors de nouveaux projets.
- Proposer des solutions techniques permettant d'accroître la part du renouvelable.

Dans le domaine des énergies renouvelables, Cegelec Nord & Est a obtenu en 2009 l'appellation QUALI-PV qui confirme une démarche qualité pour l'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau.

Formation efficacité énergétique de FORMAPELEC	2008	2009
Nombre d'ingénieurs formés	10 ingénieurs	8 ingénieurs

2/ Diminution de notre consommation de papier :

Depuis plusieurs années les documents QSE (Qualité –Sécurité – Environnement) de Cegelec Nord & Est sont accessibles sur une base informatique par le personnel de bureau.

Depuis 2006, l'entreprise a entrepris d'équiper l'ensemble de ses chantiers de moyens informatiques (*270 PC chantiers*) cette initiative a permis entre autres de supprimer les classeurs QSE sur site et ainsi d'éviter l'impression de milliers de pages lors des mises à jour.

Cette année la société a renouvelé l'ensemble de son parc de photocopieurs équipés de scanner et programmés pour imprimer en recto – verso .

	Nombre de photocopieurs CNE	Gain total volume de papier en 2009
Photopies	53	30%

En 2009 mise en place dans les agences de containers spécifiques pour la collecte du papier et du carton.

Type de déchets	Quantité : 2008	Quantité : 2009
Papier	<i>Pas de tri sélectif</i>	1,5 T
Carton	<i>Pas de tri sélectif</i>	6 T

PACTE MONDIAL

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2009

Lutte contre la corruption

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

La charte éthique qu'applique Cegelec Nord & Est stipule dans ses **articles :**

Article 3 : Relations avec les tiers

Les relations avec les autorités locales et l'administration, les clients et les prestataires de service doivent être exemptes de toute pratique frauduleuse, en particulier de corruption ou d'action anti-concurrentielle.

Article 5 : Corruption

Le personnel du Groupe acceptera seulement une gratification, des cadeaux, des invitations ou des prestations de la part de tiers s'ils sont de faible valeur symbolique, et s'ils respectent les lois et réglementations locales. En tout cas, cette pratique ne peut pas modifier le comportement professionnel de la personne travaillant pour le Groupe.

Annexe :

Tableau récapitulatif de collecte des déchets pour 2008 / 2009

Type de déchets	Quantité/ Poids 2008	Quantité/ Poids 2009
Cartouches d'impression laser et jet d'encre, bidons toner photocopieur	980 cartouches 600 kg	800 cartouches 510 kg
Tubes fluorescents (collecte pour Recylum)	3738 kg	3 200 kg
Ampoules (collecte pour Recylum)	626 kg	820 kg
Peintures usagées	98 kg	160 kg
Huiles	<i>Pas d'indicateur</i>	800 kg
Graisse - silicone	<i>Pas d'indicateur</i>	1 120 kg
Papier	<i>Pas de tri sélectif</i>	1,5 T
Carton	<i>Pas de tri sélectif</i>	6 T
DIB	<i>Pas d'indicateur</i>	1950 M ³ 94 Tonnes